



CDAS DU 07 NOVEMBRE 2024

Lecture d'une liminaire par les représentants CGT

Depuis l'installation du gouvernement de Monsieur Michel Barnier, la quête des économies et des niches financières est devenue l'obsession de nos ministres.

Les conditions de vie au travail sont peu à peu rognées pour ne pas dire démolies.

On citera les propos du Ministre de la Fonction publique, Monsieur Guillaume Kasbarian sur les agentes et les agents de la Fonction publique. Il a annoncé des amendements au cours du débat budgétaire :

- porter de un à trois le nombre de jours de carence en cas d'arrêt-maladie des fonctionnaires
- amputer la rémunération des fonctionnaires de 10% durant les trois mois de congé maladie ordinaire. *Rappelons que la couverture de la journée de carence n'est pas prévue dans le cahier des charges de la protection sociale complémentaire, dont l'appel d'offres s'est clos le 25 octobre dernier.*
- L'abandon de la GIPA mesure qui touche majoritairement les fonctionnaires de catégorie B et C.

Et quelques jours avant, au sein de notre ministère, à l'adresse des organisations syndicales, la déclaration de la Directrice générale : Madame Amélie Verdier

« Il est mis fin à la pratique dite des ponts naturels, imposant des jours de fermeture et donc des congés aux agents, car la DGFIP est un service public régalién qui doit répondre aux besoins de nos usagers et partenaires tous les jours de l'année. »

Alors que le projet de loi de finances est encore en discussion, nous pouvons légitimement nous inquiéter sur les moyens qui seront octroyés aux CDAS. Les CAL 2025 présentés aujourd'hui dans nos documents de travail se fondent sur une enveloppe prévisionnelle égale à 2024 soit 18 000 €.

Mais qu'en sera-t-il vraiment à l'heure des économies d'échelle ?

Les années passées, l'enveloppe ne tenait déjà pas compte de coût de l'inflation sur les prestations rendant impossible la soutenabilité des actions prévues en particulier pour la sortie Actifs.

Rappelons ainsi en 2024, la sortie Futuroscope qui ne pouvait pas inclure le prix de l'acheminement vers le site compte tenu des tarifs pratiqués par les voyageurs.

Nous demandons des moyens suffisants pour maintenir une Action sociale de qualité voire pour la développer encore mieux.

L'attractivité aux métiers de la fonction publique passe aussi par là !

La réponse de la Directrice Départementale par intérim « Il n'y pas de baisse de budget prévue à ce jour ».

Souhaitons qu'il n'y ait pas de mauvaise surprise dans les mois qui viennent ...

Autres points abordés

Le budget 2025 sera de 18.000,00 €, comme en 2024.

Les principales dépenses sont reprises, mais le poids de l'inflation oblige à faire des choix de plus en plus compliqués :

- repas et sortie des retraités
- sorties actifs et leur famille
- coupons sports
- arbre de Noël : cadeaux, abonnements et e-cheques cadeaux, location de la salle et spectacle



Questions diverses

Des contacts sont pris pour remplacer l'assistance sociale et le médecin du travail, en espérant des arrivées en janvier 2025.

Point sur la restauration collective : La fréquentation est en hausse partout en France (un repas complet à 6,00 € maximum, ça devient un luxe !) et les agents en réclament encore plus. Pourtant, il y a de moins en moins de structures. La DGFIP est encore une fois en décalage avec les volontés des agents.